

Municipalité d'Authier-Nord
District d'Abitibi-Ouest
Province de Québec

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité d'Authier-Nord, tenue à la salle multiservice, au 418-B, rue Principale, le 14 septembre 2023 à 19h00.

Sous la présidence du maire Fernand Major, sont présents à cette séance, les conseillères et les conseillers suivants : mesdames Noëlla Dubé et Michelle D'Amours et, messieurs Gilles Dubé et Bruno Dubé.

Assistent également à la séance, madame Priscillia Lefebvre, qui agit comme greffière-trésorière par intérim.

Étaient absents : Mme Marie-Ève Larouche et M Luc Raby.

1-Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

Le maire prend les présences. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président. Il est 19h05.

2023-09-01

Il est proposé par Gilles Dubé, appuyé par Michelle d'Amours et résolu d'adopter l'ouverture de la séance ainsi que l'ordre du jour tel que lu par le maire.

Adopté à l'unanimité

2-Report de la séance ordinaire du 6 septembre 2023.

CONSIDÉRANT QUE la séance ordinaire du 6 septembre 2023 avait été reportée au 7 septembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE la séance du 7 septembre 2023 avait été reportée au 12 septembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE la séance reportée n'avait pas été discuté et adopté lors d'une séance du conseil, la séance du 12 septembre à donc été annulée ;

2023-09-02

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Noëlla Dubé appuyé par Bruno Dubé et résolu de reporter la séance ordinaire du conseil au lundi 18 septembre 2023 à l'endroit et l'heure habituelle des séances du conseil.

Adopté à l'unanimité

3-Période de questions.

Aucune question n'a eu lieu.

Fin de la période de questions.

4-Clôture de la séance.

2023-09-03

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Gilles Dubé appuyé par Noëlla Dubé et résolu de lever la séance. Il est 19h10.

Adopté à l'unanimité

Fernand Major, Maire

Priscillia Lefebvre, greffière par intérim